

Ne restez pas isolé-e adhérez au SNFOLC

Suppression de deux jours fériés, baisse de l'indemnisation des arrêts maladie, blocage des salaires, réforme du collège, classes surchargées, droit à mutation remis en cause, suppressions de postes, etc.

Personne n'est épargné car le gouvernement s'en prend aux droits de tous. Il est donc difficile de se défendre seul.

Mais ensemble, avec le SNFOLC, il est possible d'agir pour faire respecter ses droits.

C'est pourquoi nous vous proposons d'adhérer au SNFOLC, syndicat de la confédération Force Ouvrière, libre et indépendant.

Pour faire respecter ses droits, il faut d'abord les connaître. Mais cela ne suffit pas. L'aide et l'intervention du syndicat s'avèrent indispensables.

**SE SYNDIQUER, C'EST BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE AU QUOTIDIEN ET OBTENIR LE SOUTIEN DU SNFOLC EN CAS DE DIFFICULTÉ.
DANS TOUTES CES SITUATIONS ET BIEN D'AUTRES, LE SYNDICAT PEUT VOUS AIDER.**

- ▶ Les règles des **mutations** sont devenues incompréhensibles, comment puis-je être sûr-e que je formule mes vœux correctement ?
- ▶ Malgré mon investissement auprès de mes élèves et dans l'établissement, mon **rendez-vous de carrière** se solde par un avis qui me déçoit. Comment me défendre ?
- ▶ Je vais avoir un **rendez-vous de carrière**, comment le préparer ?
- ▶ Je suis au 10^e échelon de la classe normale, est-ce que j'ai des chances d'être promu-e à la **hors-classe** ?
- ▶ Dans notre établissement, les **effectifs** sont devenus insupportables, nous voulons obtenir une classe et des postes supplémentaires. Comment le syndicat peut-il nous aider ?
- ▶ Notre **DHG** est encore réduite alors que les effectifs augmentent. Nous voulons être reçus en audience par l'inspection académique. Qui peut nous accompagner et nous conseiller ?
- ▶ Je risque d'être en **complément de service** à la rentrée prochaine. Le syndicat peut-il nous aider à éviter une suppression de classe ?
- ▶ Je n'accepte pas que le diplôme national du **baccalauréat** soit pulvérisé. Je veux défendre ma discipline, mon enseignement, le diplôme de mes élèves.
- ▶ Malgré plusieurs réclamations, le rectorat tarde à me **payer** les heures qui me sont dues. Que puis-je faire ?
- ▶ Je suis en **congé maternité**, je souhaite reprendre à temps partiel, comment procéder ?
- ▶ J'ai été **agressé-e** verbalement par un parent d'élève qui remet en cause mon enseignement, la direction me dit de porter plainte. Comment obtenir la protection fonctionnelle ?
- ▶ **AESH**, ma quotité de service est trop faible. Le SNFOLC peut-il m'aider à l'augmenter ?
- ▶ Je suis dans ma sixième année comme **contractuel-le**, comment faire pour être recruté-e en CDI ?

Représentativité
Le savez-vous ?

- Le SNFOLC est, nationalement, le second syndicat représentatif dans le 2nd degré.
- La Fédération FO des fonctionnaires est la première fédération de la Fonction publique d'État.